

## Le « Randonneur 10000 » (fin 2022)

Depuis début 2012, 51 ans après le "Randonneur 5000", l'Audax Club Parisien propose une autre distinction destinée à récompenser tout randonneur ayant parcouru au moins 10000 km sur certaines de ses épreuves. Cette distinction se nomme "Randonneur 10000" et est concrétisée par une médaille offerte gracieusement par l'A.C.P. .

Ces 10000 km doivent cependant respecter certains critères.

Pour devenir "Randonneur 10000", il faut sur un délai de 6 ans jour pour jour avoir effectué obligatoirement :

- 2 fois la série des Brevets de Randonneurs Mondiaux de 200, 300, 400, 600 et 1000 km
- un Paris-Brest-Paris Randonneur
- un "RM de 1200 km ou plus", organisé en France ou à l'étranger et homologué par le Président des Randonneurs Mondiaux (autre que PBP)
- une "Flèche Vélocio" (ou une Flèche "Nationale" pour les étrangers)
- une "Super Randonnée" en formule "Randonneur" (si elle a été validée avant le 31/10/22). À partir du 01/11/22, la "Super Randonnée" est remplacée par un BRM 600 présentant plus de 8000 m de dénivelée.

Pour compléter à 10000 km, on peut prendre en compte d'autres BRM, d'autres "Flèches Vélocio" (ou "Nationales"), des "Flèches de France" en catégorie "Or" ou "Argent" (sauf la "Flèche Paris-Dieppe" qui fait moins de 200 km) et des "RM de 1200 km ou plus" organisés sous l'égide des "Randonneurs Mondiaux".

N.B. : Les règlements détaillés de toutes ces épreuves sont disponibles sur le site de l'A.C.P. : [www.audax-club-parisien.com](http://www.audax-club-parisien.com) (rubrique "Organisations" ).

En raison du Covid 19, le délai de réalisation est porté exceptionnellement à 8 ans, mais uniquement pour ceux(celles) qui ont effectué le PBP en 2019.

Voici la liste des **RCA titulaires du "Randonneur 10000" fin 2022** :

Nom	Prénom		Nom	Prénom	
CHABIRAND	Jean-Claude	2012	DELAHAIE	Lionel	2016
CHABIRAND	Jean-Claude	2014	DAVIAU	Jérôme	2018
DAVIAU	Jérôme	2015	CHABIRAND	Jean-Claude	2019
THIERRY	Lydie	2015	CHABIRAND	Olivier	2019
CHABIRAND	Jean-Claude	2016	DELAHAIE	Lionel	2022

Avec 10 homologations, nous sommes 3<sup>ème</sup> club français derrière les Randonneurs Autonomes Aquitains (14) et l'Audax Club Parisien (12).

Sur le plan individuel, 2 personnes possèdent 4 homologations : CHABIRAND Jean-Claude et SANDBORGH Bengt (Suède).

21 ont 3 homologations.

Fin 2022, on comptait depuis les débuts 718 homologations de "Randonneur 10000" dans le monde représentant 608 randonneurs(ses) dont 55 Français(es).

Pour l'instant, ce nombre est encore relativement modeste bien que la croissance soit de plus en plus forte d'année en année (14 en 2012, 35 en 2013, 54 en 2014, 62 en 2015, 95 en 2016, etc.) notamment au Japon.

Les principaux obstacles à franchir sont les Brevets de 1200 km ou +, généralement organisés hors de France, et surtout une "Super Randonnée" en formule "Randonneur" (environ 600 km pour entre 10000 et 15000 m de dénivelée, à effectuer dans un délai maximal de 60 heures). Comme écrit plus haut, à partir du 01/11/22, la "Super Randonnée" est remplacée par un BRM 600 à plus de 8000 m de dénivelée.

Jean-Claude CHABIRAND